

# CONSEIL D'ADMINISTRATION



## De LIT et MIXE

### Compte-rendu de la réunion du 6 février 2025

#### Membres présents :

AUGIER Blanche	DEUTSCH Laszlo
BALDIN Josiane	DUPONT Isabelle
BERTIER Marc	FRÉRET Françoise
BIDAUD Michelle	FRÉRET Thierry
BOBÉE Christine	LAMARQUE Jean-Pierre
BONNEVAL Thierry	MONTAUT Annie
CASASSUS Bernadette	

#### Membres excusés :

BALANT Marie (*excusée et représentée par Bernadette CASASSUS*)  
DUBERTRAND Jean-Louis (*excusé et représenté par Josiane BALDIN*)  
LESOURD Marie-Aude (*excusée et représentée par Thierry BONNEVAL*)  
MALLORANT Claudine (*excusée et représentée par Christine BOBEE*)  
LASSURGUÈRE Jean (*excusé et représenté par Isabelle DUPONT*)  
LE BACQUER Annick (*excusée et représentée par Blanche AUGIER*)  
SUBILEAU Éric (*excusé et représenté par Thierry FRERET*)

Membres non excusés : THIBAUX Marc

#### Ordre du jour :

- Approbation du compte rendu du CA du 16-01-25

- Présentation des comptes de l'année 2024
- Présentation du budget prévisionnel 2025
- Choix de la date du repas de Noël 2025
  - Préparation de l'AG
- Discussion sur une éventuelle sortie de Génération Mouvement
- Questions diverses pouvant donner lieu à un vote

**La séance est ouverte à 10h05**

### **1- Approbation du compte rendu du CA du 16 janvier 2025**

Après lecture, le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

### **2- Présentation des comptes 2024**

Ci-joint le tableau récapitulatif des comptes. A noter que les comptes actuels sont de 9000 euros (4000 euros sur le livret A et 5000 euros sur le compte courant)

### **3- Présentation du budget prévisionnel 2025**

Le budget prévisionnel sera identique à celui de 2024

### **4- Choix de la date pour le repas de Noël**

Le repas de Noël aura lieu le vendredi 19 décembre 2025, validé par la mairie et en accord avec le club de basket

### **5- Préparation de l'Assemblée Générale**

L'accueil des adhérents nécessitera 6 personnes pour les signatures et les procurations, les cotisations et la distribution des cartes d'adhérents.

### **6- Arrêt éventuel de la participation du club à Génération Mouvement**

Lors de la prochaine AG, le 18 février 2025, il sera indiqué que le CA est en pleine réflexion quant au maintien ou pas du Club de l'amitié au sein de Générations Mouvement.

Rappelons que Générations Mouvement ouvre droit à la responsabilité civile, à l'assurance des bénévoles adhérents ou pas, à l'assurance sur le matériel appartenant à l'association. Pour chaque adhésion annuelle, le club verse 7,5 euros à Générations mouvement. Une assurance auprès d'une agence reviendrait à environ 600 euros.

Générations Mouvement ouvre droit également à l'assurance annulation voyage, au numéro de voyageur permettant au club d'encaisser les chèques des adhérents, à une réduction auprès de certains commerçants, au logiciel de comptabilité, au logiciel de fichiers des adhérents et à une réduction de 5%

pour la mutuelle santé chez Groupama (80 adhérents bénéficieraient actuellement de cette réduction).

A la prochaine AG nous proposerons de voter POUR ou CONTRE la sortie de Générations Mouvement ou de mandater le Conseil d'Administration qui prendra la décision finale.

### **Modifications à prendre en note**

La date de l'Assemblée Générale a été à deux reprises modifiée : elle est fixée désormais au Vendredi 18 février 2025 à la salle culturelle . La date a été décalée à deux reprises ; deux associations avaient besoin de la salle mais n'avaient pas réservé sur le logiciel. Ce problème sera mentionné lors d'une prochaine réunion avec la mairie.

Le repas du carnaval aura bien lieu le 4 mars 2025. La date butoir pour les inscriptions est fixée au 20 février. Un rappel par mail va être envoyé aux adhérents cette semaine.

Le vide-greniers aura lieu le 29 juin 2025. Le pavillon est réservé pour le 27,28 et 29 juin pour la préparation et l'organisation de cette manifestation.

La fête de la soupe devait avoir lieu le 19 avril 2025. Or le lendemain, le comité des fêtes organise la kermesse de Pâques. Les barnums seront donc installés dans la cour de l'école. Par conséquent, le club ne pourra pas les utiliser la veille. Il est donc décidé de reporter la fête de la soupe au 26 avril 2025.

Les Voix du Marensin ont envoyé un mail indiquant avoir trouvé le matériel pendant la période des soldes : 2 vitrines réfrigérées pour le cap de l'Homy et 1 friteuse à gaz pour 2777 euros ( à noter qu'une friteuse électrique a été récupérée au foyer des Cigalons) ; un mixeur plongeant pour les crêpes à 982,58 euros ; un grand bain-marie à 117 euros. Les Voix du Marensin ont déjà acheté le matériel et au moins 10 associations participeront à l'achat pour un montant maximum de 400 euros : le CA vote à l'unanimité la participation à ces achats. A noter que le prêt de tout matériel doit passer exclusivement par Elodie Bordes, responsable de la communication à la mairie.

Concernant les prochains voyages, le plus péblicité est celui à Aramits avec la fête des bergers. La participation du club à ce voyage sera discutée ultérieurement.

Bernadette Casassus, présente à la réunion des présidents, affirme que le prix des crêpes a été voté et validé à 3euros par la plupart des associations vendant des crêpes. De son côté Thierry Bonneval dit avoir compris que le prix des crêpes était conseillé. Mais sur le compte rendu de réunion des présidents , il n'est pas mentionné que le prix des crêpes est conseillé ou imposé. Il a donc été décidé lors du CA de ce jour que les crêpes seront vendues 3,50 euros au vide-greniers le 29 juin prochain et 3 euros aux prochaines grillades du cap de l'Homy.

### **7- Questions diverses**

Un projet de lotos associatifs avec buvette et vente de crêpes est à l'étude avec possibilité d'organiser de 6 lotos dans l'année avec les différentes associations de Lit-et-Mixe.

**La séance se termine à 12h25**

